

Acte n° 2023C131

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 26

Pouvoirs : 13

Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 29/06/2023

Le 6 juillet 2023, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à l'espace Carjat, Chemin du Chassinal situé à Fareins (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Fabien BIHLER, Emilie BERTHOLON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Valérie BOYER), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Gilles GARNIER (Pouvoir Elise DIENNET), Vincent LAUTIER (Pouvoir Yves DUMOULIN), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Patrick NABETH (Pouvoir Anne-Marie DEGUEURCE), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Bernard REY (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Corinne MARTIN GAJAC.

OBJET : TOURISME / VOIE BLEUE – Aire de stationnements Trévoux – Acquisition du foncier à la Ville de Trévoux

M. Marc PECHOUX, Président informe le Conseil que dans le cadre du projet de la « Voie Bleue. Moselle Saône à vélo », les travaux de réfection de l'intégralité du chemin de halage, soit 18 km, sont à ce jour achevés.

Il précise que cet itinéraire doit permettre de développer un tourisme à vélo qui se veut durable, moins consommateur d'énergie et plus respectueux de l'environnement. Il indique également que les 18 km de chemin de halage aménagés permettront aussi aux habitants de se déplacer à vélo dans leur quotidien y compris pour se rendre sur leur lieu de travail.

Il informe le Conseil que plusieurs compteurs ont été posés sur l'itinéraire, à Massieux, sur l'estacade à Trévoux et à Trévoux nord en direction de Saint-Bernard. L'analyse de la fréquentation de ces compteurs montre une progression vélos et piétons entre 2021 et 2022 de 15 % sur Trévoux Nord et 30 % sur Massieux avec respectivement 150 000 et 130 000 passages recensés sur 2022. Cette progression devrait se poursuivre dans les années à venir.

La Communauté de communes a défini une politique de développement d'aires de stationnement le long de la Voie Bleue, en plus de ceux déjà existants, afin de permettre aux usagers, qui sont très nombreux de la Voie Bleue (vélos, piétons, pêcheurs, sports nautiques, restaurants), de pouvoir se stationner à proximité. Une importante clientèle familiale, locale et régionale fréquente cet itinéraire cyclotouristique sur notre Communauté de communes.

L'extension du stationnement de Parcieux avec près de 119 places (vers le secteur O2 Saône / Petites Voiles) est à ce jour quasi achevée et permettra à la clientèle des bords de Saône de ce secteur de se stationner dès cette saison touristique.

Il convient dès à présent de travailler sur le prochain aménagement de stationnement sur la commune de Trévoux. En effet, vers le secteur de l'ancienne station d'épuration de Trévoux et de l'actuel Café Vélo (secteur Sud-Est), on enregistre une fréquentation importante avec de nombreux véhicules stationnés de façon anarchique. Le terrain pressenti pour ce projet de stationnement est situé le long du chemin de halage, Chemin de la Croix des Mariniers. D'une superficie de 2 413 m², il permettra la réalisation d'environ 80 places de stationnement. Ce foncier fait suite à une division et il est désormais cadastré de la façon suivante :

- Parcelle AL 125 : 22 m²,
- Parcelle AL 174 : 247 m²,
- Parcelle AL 311 : 1907 m²,
- Parcelle AL 312 : 237 m².

La Commune de Trévoux a délibéré le 29 mars 2023 (N°2023-29-03 SF N°035) actant la vente à la CCDSV de ce foncier pour l'Euro symbolique.

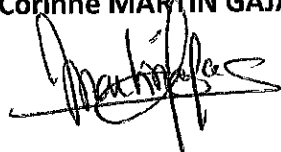
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22/06/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** le projet de création d'une aire de stationnement liée à la Voie Bleue sur la commune de Trévoux ;
- ✓ **DE VALIDER** l'acquisition au prix de l'Euro symbolique à la Ville de Trévoux d'un tènement permettant de réaliser ce projet, d'une superficie de 2 413 m² et correspondant aux parcelles cadastrées ci-après :
 - Parcelle AL 125 : 22 m²,
 - Parcelle AL 174 : 247 m²,
 - Parcelle AL 311 : 1907 m²,
 - Parcelle AL 312 : 237 m².
- ✓ **DE MANDATER** le Président, ou son Représentant, pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'acquisition de ce foncier ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits en dépenses au budget 2023 et suivants, dans l'AP/CP dédiée.

A Trévoux, le 06/07/2023

La Secrétaire de Séance,
Corinne MARTIN GAJAC



Affichage sous format électronique : 13/07/2023

Le Président,
Marc PECHOIX

